

Education à l'environnement dans le Rhin Supérieur

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 15 JUIN 2015

Le Conseil Rhénan, lors de sa séance plénière du 15 juin 2015 et sur proposition des Commissions Agriculture – Environnement et Culture-Jeunesse-Formation:

1. se félicite de la mise en œuvre du projet transfrontalier « Une nature, deux langues, un réseau » mené par l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA),
2. souligne l'importance de conjuguer l'éducation à l'environnement avec l'acquisition de compétences linguistiques et interculturelles par les jeunes,
3. encourage la mise en réseau et la formation des éducateurs à l'environnement à l'échelle du Rhin Supérieur,
4. souhaite que les échanges scolaires continuent, à partir de 2015 et pour les années à venir, à bénéficier d'un financement de la part de l'ensemble des partenaires initiaux du projet « Une nature, deux langues, un réseau », pour répondre aux nombreuses attentes exprimées en ce sens,
5. appelle de ses vœux que l'éducation à l'environnement soit promue dans l'ensemble du Rhin Supérieur, comme un vecteur de connaissance mutuelle et un outil de promotion du plurilinguisme,
6. encourage également l'intégration de l'écologie dans les programmes scolaires, si possible dans toutes les disciplines, des classes supérieures,
7. et enfin, promeut la création d'un groupe d'experts composé de membres du Conseil Rhénan et d'experts de la Conférence du Rhin Supérieur, chargés de travailler ensemble sur le thème de l'éducation à l'environnement.

Le Conseil Rhénan adresse la présente résolution :

- en France : à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts d'Alsace, à la Préfecture de la Région Alsace, à la Région Alsace, au Conseil Général du Haut-Rhin, au Conseil Général du Bas-Rhin ;
- en Allemagne : au Ministère de l'Environnement, de la protection de la nature et des transports du Land de Bade-Wurtemberg, à l'Institut pédagogique du Land de Rhénanie-Palatinat ;
- en Suisse : aux Gouvernements des Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura ;
- à la Conférence du Rhin Supérieur.